

## COMMUNE DE CHOISEY

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt deux avril, à dix huit heures le Conseil Municipal, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LAB.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 15/04/2014

Date d'affichage : 28/04/2014

PRESENTS : Jean-Claude LAB, Marie-Ange BOICHUT, Hélène THEVENIN, Jean-Louis KOSIAK, Elise MOIZAN, Jean BANDERIER, Jacques KOLSZUT, Bérengère CRETIN, Marie-Paule LACROIX, Laurent RABBE, Jean-Marc PRIN

ABSENTS EXCUSES : Anne- Laure BARRAUX

Stéphane DUBOIS donne procuration à Jean BANDERIER

Béatrice BARRET-PAQUES donne procuration à Hélène THEVENIN

Arnaud LAVRUT donne procuration à Jacky KOLSZUT

Secrétaire de séance : Marie-Ange Boichut

#### **FINANCES : Budget primitif 2014 - M 49 - Approbation :**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2014 qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	110 278 €	79 089€
Reprise 2012		31 189
Total section Fonctionnement	€	110 278€
Section d'Investissement	25 045 €	31 544€
Reprise 2012	6 499	
Résultat		
Résultat de clôture	31 544 €	31 544 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte à l'unanimité le budget primitif présenté équilibré en sections de fonctionnement et d'investissement.

#### **FINANCES : Budget primitif 2014 - Logements sociaux - Approbation :**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2014 qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	24 100 €	24 900€
Reprise 2012		18 992 €
Total section Fonctionnement	24 100 €	43 892 €
Résultat excédentaire		19 792 €
Section d'Investissement	10 700 €	20 572 €
Reprise 2012	9 572 €	
Total	20 572 €	20 572 €
Résultat de clôture	20 572 €	20 572 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte à l'unanimité le budget primitif présenté excédentaire de 19 792 € en section de fonctionnement et équilibré en section d'investissement.

### **SUBVENTIONS : Attributions 2014**

Le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal les subventions aux associations conformément au tableau joint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions 2014 pour un total de 9775€ au compte 6574 conformément au tableau ci-joint.

<b>ASSOCIATIONS</b>				<b>2014</b>
<b>Comité des fêtes</b>				<b>2700</b>
<b>A.P.E.</b>				<b>300</b>
<b>F. rural : Fonctionnement</b>				<b>1500</b>
<b>Anciens Combattants</b>				<b>300</b>
<b>Souvenir Français</b>				<b>75</b>
<b>Amicale pétanque</b>				<b>300</b>
<b>Choisey et son patrimoine</b>				<b>400</b>
<b>Les 3 A</b>				<b>300</b>
<b>C.A.S. personnel territorial</b>				<b>2800</b>
<b>SPA</b>	Convention fourrière obligatoire			<b>1100</b>
<b>TOTAL</b>				<b>9 775</b>

### **FISCALITE 2014 : vote des taux**

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient chaque année de procéder au vote des taux d'imposition des trois taxes, que sont la taxe d'habitation, la taxe foncière des propriétés bâties et la taxe foncière des propriétés non bâties.

Le Maire propose de laisser la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti et bâti identiques. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer les taux de fiscalité 2014 ainsi qu'il suit :

◆	Taxe d'habitation	6,95 %	77 632 €
◆	Foncier bâti	13.50 %	265 140 €
◆	Foncier non bâti	23.20 %	6 682 €

Le produit fiscal attendu s'élève à 349 454 €

### **INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL**

Après avoir débattu sur le pourcentage de l'indemnité attribuée à Mr Patrick Gagneur

Le Conseil Municipal **DECIDE**, après avoir procédé au vote décide à l'unanimité :

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 75 % par an à compter de 2014.

### **Transformation d'un poste au secrétariat de mairie**

En raison de la mise à la retraite de Josette Lavry,

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> Classe à temps complet, et la suppression d'un emploi de Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe - 3<sup>ème</sup> grade- 28 heures hebdomadaire, Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 15 juillet 2014. Le Conseil Municipal délibère : Vote à l'unanimité.

### **FINANCES : Budget primitif 2014 – Commune M14 – Approbation :**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2014 qui laisse apparaître les résultats suivants :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Section de Fonctionnement	1 191 788 €	972 326 €
Reprise 2013		219 462 €
Total section Fonctionnement	1 191 788 €	1 191 788 €
Section d'Investissement	368 374€	653 040 €
Reprise 2013	284 666 €	
Total	653 040€	653 040 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité (11 voix pour - 3 abstentions) le budget primitif présenté équilibré.

### **Désignation des délégués du conseil municipal**

Le Maire rappelle aux membres présents, qu'il convient de procéder à la désignation des délégués du conseil municipal chargés de le représenter dans les structures dont la Commune est adhérente.

Les membres du conseil municipal procèdent à l'élection des délégués :

#### **- A l'Association des Communes Départementale et à la Fédération Nationale des Communes Forestières :**

- Madame Elise MOIZAN Titulaire

- Mr Jean-Louis KOSIAK suppléant,

sont élus à la majorité : 1 contre – 13 pour.

#### **Au CNAS (Centre National d'Action Sociale) :**

- Madame Hélène THEVENIN

est élue à l'unanimité, et proclamée déléguée de CHOISEY au CNAS.

#### **- Au TGI pour la commission électorale**

**- Madame Josiane NICOD Titulaire**

**- Monsieur Jean LAVRUT suppléant**

sont désignés par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de délégués du Tribunal au sein de la commission électorale de la commune.

Les questions : constitution du CCAS et de la commission des impôts sont reportées.

Mr le Maire informe de l'avancement avec le Conseil Général, des travaux en cours pour l'amélioration du numérique sur la commune. Il va également prendre contact prochainement avec « ORANGE » pour améliorer le réseau numérique pour les portables.

Il informe qu'il entame une procédure de renégociation des prêts. A ce titre, des courriers ont été adressés aux différents établissements bancaires.

La séance est levée à 19H.